



DÉLIBÉRATION N°2018-10-05-1
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes

Séance du 5 octobre 2018

**POINT 5 : APPROBATION DE LA LISTE DES FONCTIONS OUVRANT DROIT A LA
PRIME DE CHARGES ADMINISTRATIVES (PCA) AU TITRE DE L'ANNEE
UNIVERSITAIRE 2018-2019**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université de Nantes ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement du 18 septembre 2018 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 31 voix et 2 abstentions la liste des fonctions 2018/2019 pouvant ouvrir droit au bénéfice d'une Prime de Charges Administratives pour les enseignants chercheurs et enseignants avec les taux maximum, les montants des autres primes et les décharges possibles, détaillés dans le tableau annexé.

À Nantes, le 5 octobre 2018

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX

